



CENTRE PRIVÉ DE FORMATION PROFESSIONNELLE
DE L'UNION PORTUAIRE ROUENNAISE

Rouen,
Le 8 Juillet 2011

Circulaire n° 02/2011/2012

Recyclage Sauveteur Secouriste du Travail – RSST

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de bien vouloir noter l'organisation de nos prochains stages de Recyclage de Sauveteur Secouriste du Travail – RSST pour Septembre et octobre 2011 :

Condition de revalidation par la CARSAT (anciennement CRAM) de Haute-Normandie :

- **pour un BSST effectué en 2010** : il doit impérativement être effectué dans les 12 mois suivant l'obtention du Brevet de Sauveteur Secouriste du Travail.

Fréquence : (réforme du 1^{er} janvier 2011 – cf circulaire 27/2010/2011)

- **pour un précédent RSST de 4h** : il doit impérativement être effectué dans les 12 mois suivant la date du dernier recyclage.
- **Pour un précédent RSST de 6h** : il doit impérativement être effectué dans les 24 mois suivant la date du dernier recyclage.

Tarif RSST : 68 euros H.T./participant pour un RSST d'une durée de 4h
102 euros H.T./participant pour un RSST d'une durée de 6h

Prochaines sessions de formation RSST :

- 13 septembre 2011 → durée : 4h
- 20 septembre 2011 → durée : 4h
- 27 septembre 2011 → durée : 6h
- 4 Octobre 2011 → durée : 4h
- 11 octobre 2011 → durée : 4h

Responsable : Mme Karine LEFEBVRE, Infirmière de l'UPR

Lieu de déroulement : Centre Privé de Formation Professionnelle de l'U.P.R.
66 quai de Boisguilbert – 76021 ROUEN Cedex 03

Vous trouverez ci-joint un bulletin d'inscription à nous retourner au plus vite.

Dans l'attente de vos inscriptions, nous restons à votre disposition et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de nos salutations distinguées.

La Directrice Pédagogique
Françoise RENOU

ORGANISME ENREGISTRÉ SOUS LE N° 23760000876 AUPRÈS DU PRÉFET
DE LA RÉGION HAUTE-NORMANDIE